

DE LA TURQUIE OU DE LA RUSSIE»

La conseillère nationale genevoise Laurence Fehlmann Rielle a défendu en vain le projet de restreindre la publicité sur le tabac renvoyé par la Chambre du peuple. Interview.



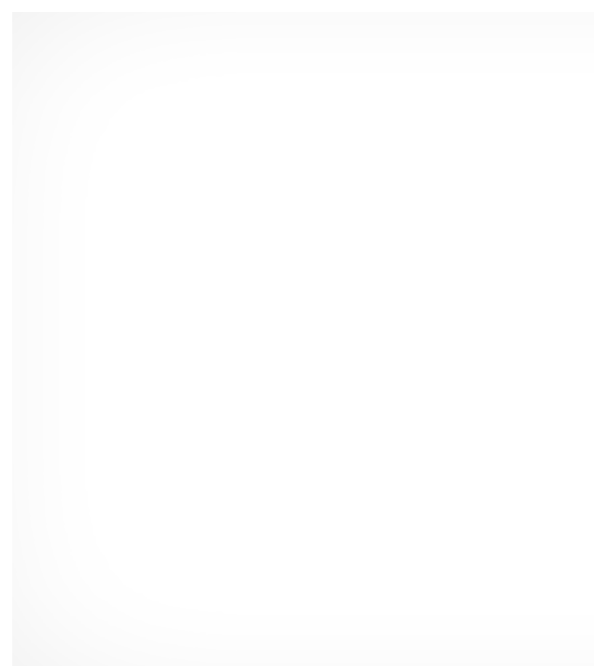
La conseillère nationale socialiste genevoise Laurence Fehlmann Rielle estime que les lobbys du tabac ont gagné. Image: Keystone

PAR CHRISTINE TALOS
MIS À JOUR À 15H17

0

La publicité pour le tabac ne sera pas restreinte. Après le Conseil des Etats en juin, le National a rejeté jeudi, par 101 voix contre 75 et 14 abstentions, les propositions du Conseil fédéral. Celui-ci devra donc revoir sa copie. Les opposants estiment que la loi va trop loin. La minorité rose-verte, soutenue par les Vert'libéraux et le PBD, a plaidé en vain pour que l'on discute du projet, quitte à le modifier. Parmi celle-ci, la socialiste genevoise Laurence Fehlmann Rielle, qui n'a cependant pas été surprise de ce résultat.

PUBLICITÉ



inRead

Le Matin: Le renvoi du projet d'Alain Berset est-il une déception à vos yeux?

Laurence Fehlmann Rielle: Oui bien sûr, car je pensais que le score serait plus serré que ça. Malheureusement, l'UDC et le PLR, ainsi qu'une partie du PDC ont fait bloc. Cela montre que l'industrie du tabac a gagné quelques années supplémentaires pour éviter toute restriction supplémentaire en matière de publicité. Ce sont donc très clairement les lobbys du tabac qui ont gagné, des lobbys très bien relayés par la droite au Parlement.

Mais c'est normal qu'ils se défendent non, car l'industrie du tabac représente pas mal d'emplois dans notre pays?

Oui, c'est vrai, notamment dans le canton de Neuchâtel où elle représente je crois près de la moitié des revenus fiscaux. Elle est aussi bien présente dans le canton de Vaud. Mais à un moment donné, il faut quand même faire une pesée des intérêts.

Quelle conséquence le renvoi du projet d'Alain Berset va-t-il avoir?

Ce qui est très ennuyeux pour la Suisse, c'est que nous ne pourrions pas ratifier la Convention-cadre de l'OMS sur la lutte anti-tabac, ce que nous aurions pu faire si nous étions entrés en matière sur ce projet de loi, en raison des exigences qu'il contenait. Et maintenant la Suisse se retrouve au même niveau que des pays qui font très peu pour la prévention, alors que nous avons un taux de fumeurs encore assez important, notamment chez les jeunes. On se retrouve donc au niveau de pays comme l'Ukraine, la Turquie ou la Russie qui sont des mauvais élèves en matière de prévention.

Alain Berset devra donc revenir avec un nouveau projet qui risque d'être très proche de l'ordonnance actuelle, s'il suit les demandes du Conseil des Etats? Mais ce ne sera pas avant deux ans au moins...

Effectivement. Car en terme de stratégie, il faut savoir ce qui est le mieux, comme attendre par exemple que peut-être le prochain parlement issu des élections fédérales de 2019 soit d'une configuration politique plus favorable à des mesures de restriction de la publicité. Mais c'est vrai que la solution du Conseil des Etats est très minimaliste puisqu'elle n'accepte pratiquement que l'interdiction de la pub visant spécifiquement les jeunes. Or c'est un peu du bouillon pour les morts puisqu'elle est déjà interdite aujourd'hui. Le problème, c'est que les jeunes sont aussi exposés à toute sorte de publicité sur le tabac. A l'image des pubs qui figurent dans les journaux gratuits. Elles se retrouvent comme par hasard, non pas dans les pages financières lues plutôt par des adultes, mais bien dans les pages people que lisent les jeunes. Or on le sait, ce sont les jeunes qu'il faut cibler en matière de lutte anti-tabac.

Pourtant le nombre de fumeurs a diminué en Suisse, preuve que la prévention actuelle fait quand même de l'effet, non?

C'est vrai que l'on a fait des progrès en terme de population générale où le taux de fumeurs a un peu diminué ces dernières années. Mais si on ne prend pas davantage de mesures, cela va rester au même niveau. Par contre chez les jeunes, le taux, près de 30%, reste très élevé. Et on sait que les mesures les plus efficaces pour lutter contre le tabagisme dans cette tranche d'âge restent la diminution de la promotion du tabac et l'augmentation du prix des cigarettes. L'autre aspect dont il faut

tenir compte, c'est que l'on est dans une démocratie semi-directe, où la population a son mot à dire. Et actuellement, celle-ci est très largement en faveur d'augmenter les restrictions en matière de publicité pour le tabac.

Mais alors il faudrait peut-être solliciter la population via une initiative par exemple?

C'est à réfléchir effectivement. Mais on sait que les initiatives demandent d'abord beaucoup de moyens et prennent du temps. Je pense plutôt que les milieux de la prévention devraient maintenant agir au niveau cantonal. Car les cantons ont toujours la possibilité d'aller plus loin aujourd'hui. Ainsi Genève interdit depuis plusieurs années la publicité pour le tabac et les alcools forts sur tout son territoire cantonal et dans l'espace public. Les cantons peuvent donc aller plus loin. Et on l'a déjà vu: on a interdit la fumée passive dans les restaurants grâce à eux. Du coup, il serait peut-être plus intéressant de pousser des initiatives de cette façon-là. Et ensuite, quand un certain nombre de cantons acceptent d'aller dans le même sens, et bien au niveau fédéral on a plus de chances de faire passer une loi.

(nxp)

(Créé: 08.12.2016, 15h17)

[SUISSE](#) [SPORTS](#) [FAITS DIVERS](#) [MONDE](#) [PEOPLE](#) [LOISIRS](#) [SOCIÉTÉ](#) [ÉCONOMIE](#) [HIGH-TECH](#) [AUTO](#) [SANTÉ](#)

[PLUS](#)

OUTILS: [RECHERCHE](#) · [RSS](#) · [MOBILE](#) · [MÉTÉO](#)

LE MATIN: [CONTACTS](#) · [PUBLICITÉ](#) · [SERVICES CLIENTS](#) · [CGV ET DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ](#) · [L'ABO EPAPER](#) · [CERCLE DE LECTEURS](#) · [CHARTRE DES COMMENTAIRES](#) · [IMPRESSUM](#)